

MAISON DÉPARTEMENTALE POUR L'AUTONOMIE



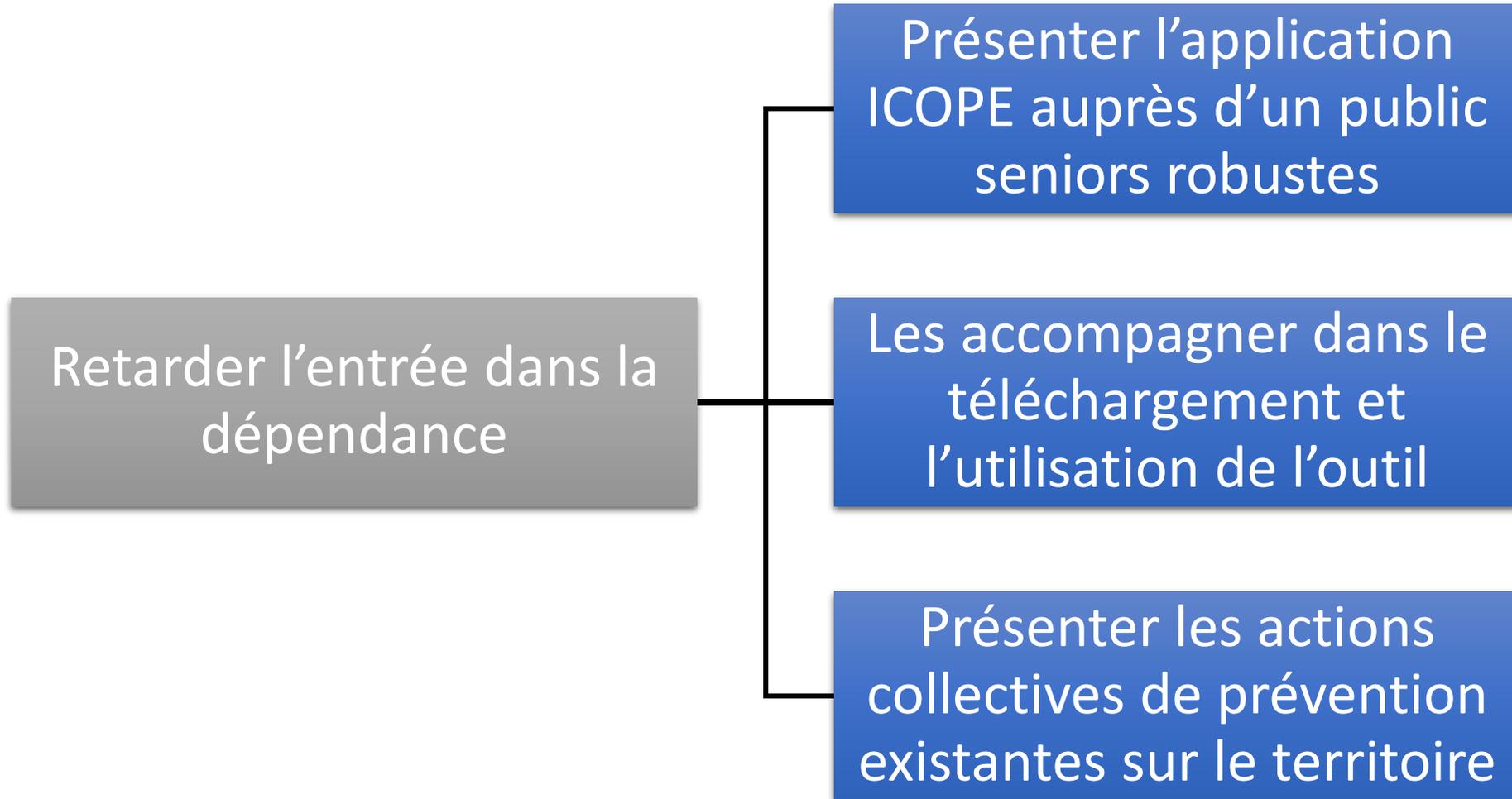
Je fais un test simple en 8 minutes

- seul
- avec un aidant
- avec un professionnel

- 1** Je télécharge l'application ICOPE monitor
ou
Je vais sur le site icopebot.botdesign.net
- 2** Jen parle à mon médecin traitant
- 3** EN FONCTION DES RÉSULTATS
Une prise en charge personnalisée peut m'être proposée pour :
 - Améliorer mon audition, ma vision
 - Stimuler ma mémoire
 - Améliorer mon suivi si j'ai une pathologie chronique
 - Renforcer ma musculature
 - Me donner des pistes pour maintenir une activité sociale, ou mon moral
 - Avoir une nutrition équilibrée
- 4** TOUS LES 4 MOIS
Je fais mon suivi
- 5** À TOUT MOMENT
Je suis accompagné
Une équipe médicale assure la surveillance de mes résultats et revient vers moi ou mon médecin traitant si besoin.

Mise en œuvre ICOPE

OBJECTIFS



CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Action validée par la CFPPA dans le cadre du déploiement d'actions collectives de prévention sur le territoire

Action financée par le Conseil Départemental sur des crédits octroyés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

Action prévue sur une durée de 3 ans

La CFPPA - Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées

- La CFPPA a pour objectif de coordonner dans chaque département les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et leurs financements dans le cadre d'une stratégie commune.
- La CFPPA a pour mission de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention, en complément des prestations légales ou réglementaires
- La CFPPA établit un diagnostic des besoins des personnes concernées par ces programmes, qui résident sur le territoire départemental, et elle recense les initiatives locales.

MODE OPÉRATOIRE

- CREATION DE SUPPORTS NOTICES D'UTILISATION
(APPLICATION ICOPE MONITOR ET ICOPE BOT)
- ACCOMPAGNEMENT AU TELECHARGEMENT ET
A LA PREMIERE UTILISATION
- REUNIONS D'INFORMATION GRAND PUBLIC

ETRE ACTEUR DE SA SANTE

ICOPE
TOUS INTERESÉS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

VOUS AVEZ + de 60 ANS

ICOPE est un programme de prévention de l'OMS destiné aux plus de 60 ans qui permet de surveiller tous les 4-6 mois des fonctions essentielles au bien vieillir et de proposer des réponses adaptées si nécessaire.

Il s'agit d'un questionnaire simple et rapide, soit en auto-évaluation (smartphone, tablette, pc) soit en face à face avec un professionnel de santé ou un proche.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ CONTACTER :

Mme BATAIS - Gestionnaire de l'ETVPDES
Email : an65@hautespyrenees.fr - TEL : 05 43 54 66 33

Mme BRUNEAUX - Rattachée territoriale de prévention
Email : marlene.bruneaux@hautespyrenees.fr - TEL : 05 43 54 74 07

Mme OUY - Rattachée territoriale de Prévention
Email : marionmarie.ouy@hautespyrenees.fr - TEL : 05 43 54 74 08

Logos: Hautes-Pyrénées, Agence Régionale de Santé Occitanie, Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées, Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Agence Régionale de Santé Île-de-France, Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, Agence Régionale de Santé Grand-Est, Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, Agence Régionale de Santé Normandie, Agence Régionale de Santé Occitanie, Agence Régionale de Santé PACA, Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, Agence Régionale de Santé Wallonie, Agence Régionale de Santé Bruxelles-Capitale, Agence Régionale de Santé Flandres, Agence Régionale de Santé Région de Bruxelles-Capitale, Agence Régionale de Santé Région de Flandres, Agence Régionale de Santé Région de Wallonie, Agence Régionale de Santé Région de Bruxelles-Capitale, Agence Régionale de Santé Région de Flandres, Agence Régionale de Santé Région de Wallonie.

GRATUIT SUR INSCRIPTION

VOUS AVEZ 60 ANS

VOUS ÊTES AIDANTS D'UNE PERSONNE DE 60 ANS ET +

Préserver sa santé

LE CCAS DE BAGNÈRES, EN PARTENARIAT AVEC LA MAISON DÉPARTEMENTALE POUR L'AUTONOMIE ET L'OFFICE DÉPARTEMENTAL DES SPORTS VOUS PROPOSENT :

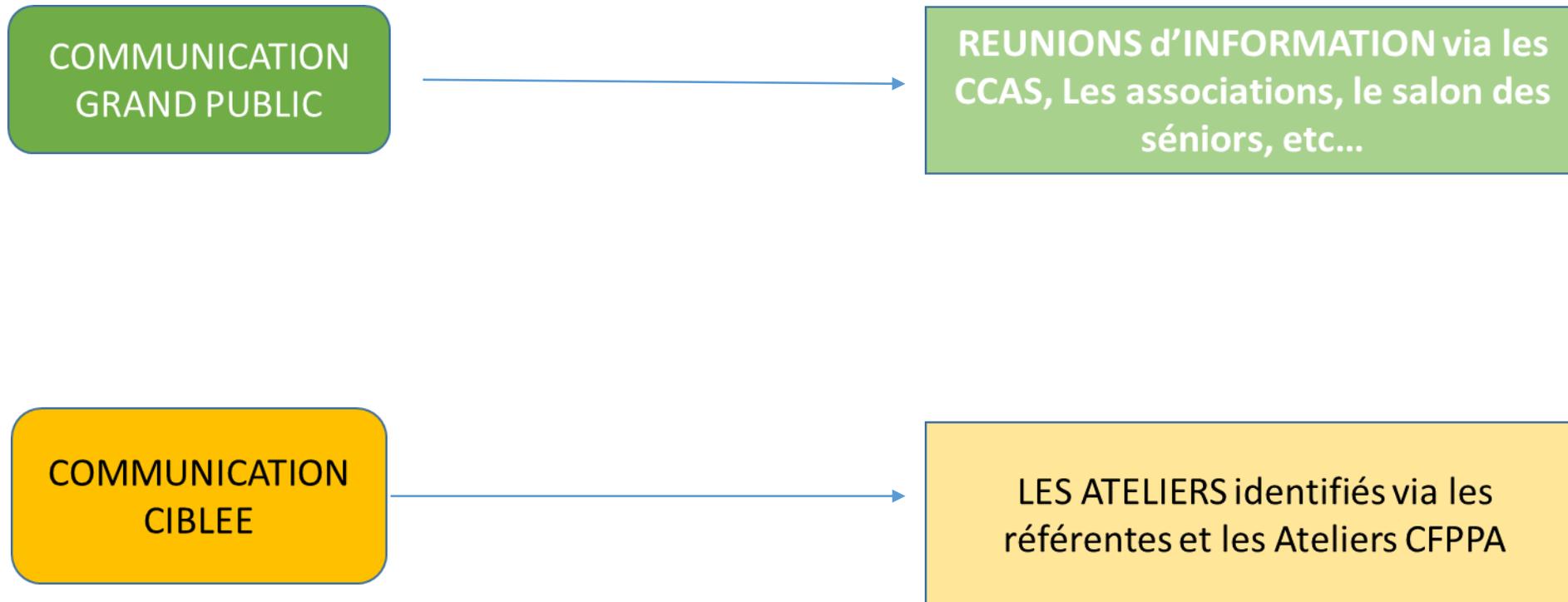
- Une présentation de l'outil national ICOPE : **ÊTRE ACTEUR DE SA SANTE**
- Une conférence : **"BIEN MANGER ET BIEN BOUGER POUR SA SANTE"**

Le 17 mars 2022 - 14h30
Salle de cinéma Le Mainteneur

Port du masque et pass vaccinal nécessaires

Logos: Hautes-Pyrénées, Agence Régionale de Santé Occitanie, Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées, Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Agence Régionale de Santé Île-de-France, Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, Agence Régionale de Santé Grand-Est, Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, Agence Régionale de Santé Normandie, Agence Régionale de Santé Occitanie, Agence Régionale de Santé PACA, Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, Agence Régionale de Santé Wallonie, Agence Régionale de Santé Bruxelles-Capitale, Agence Régionale de Santé Flandres, Agence Régionale de Santé Région de Bruxelles-Capitale, Agence Régionale de Santé Région de Flandres, Agence Régionale de Santé Région de Wallonie.

MOBILISATION DES PUBLICS

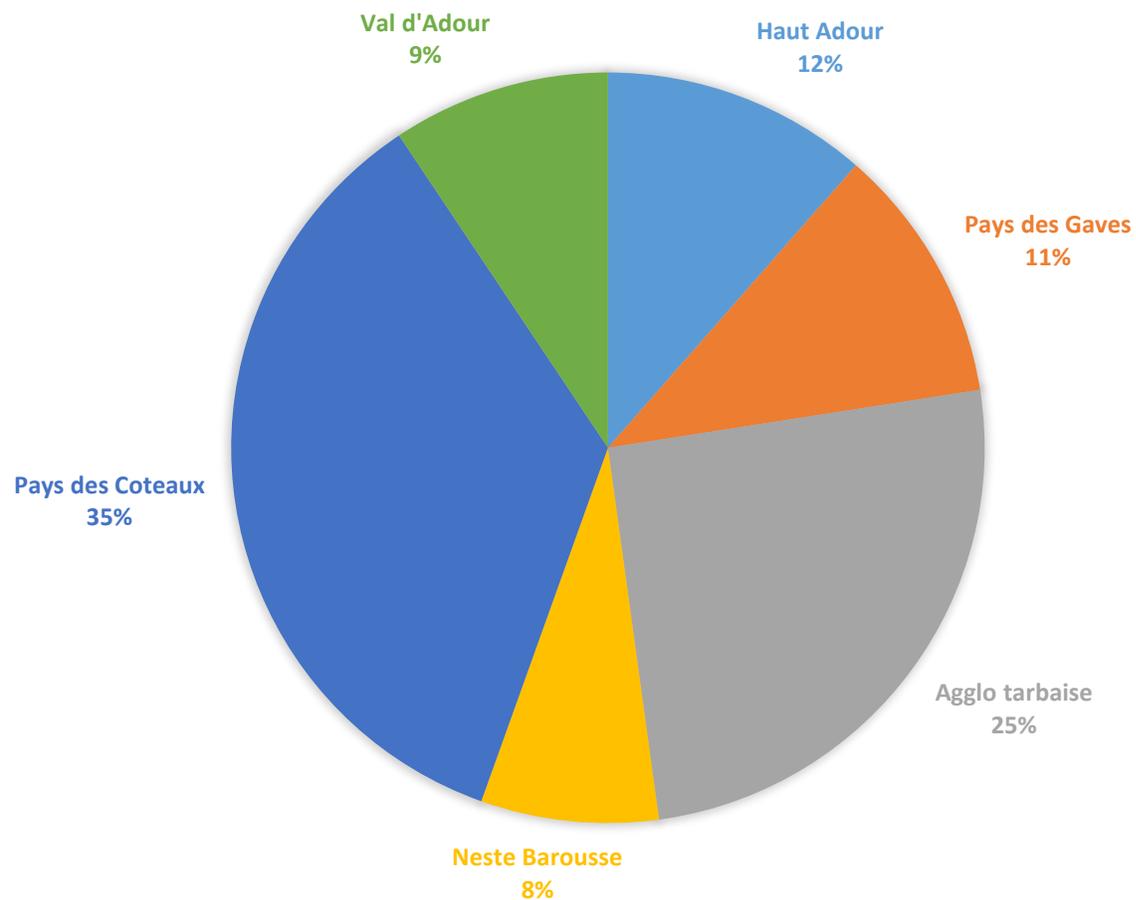


BILAN 2021-2022

Haut Adour	66
Pays des Gaves	64
Agglo tarbaise	146
Neste Barousse	44
Pays des Coteaux	203
Val d'Adour	54

**TOTAL : 577 personnes informées
de septembre 2021 à décembre
2022**

INFORMATION PUBLIC ICOPE



ET EN 2023...

AU 12 AVRIL 2023 : **191 Personnes informées sur l'outil ICOPE**

- Sur des petits groupes constitués type ateliers CFPPA
- Avec L'Office Départemental des Sports auprès des CCAS, associations (...) sur des groupes plus conséquents
- Sur des groupes conséquents (les clubs du 3ème âge, évènements type Salon séniors..) pour leur donner la documentation créée et les accompagner, en deuxième intention, au téléchargement.

ET ENCORE EN 2023...

Partenariat CARSAT Midi-Pyrénées (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) / Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées

Objectif : Expérimentation visant à **intégrer le programme ICOPE et des messages de prévention** aux pratiques professionnelles **des aides à domicile** (SAAD – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)

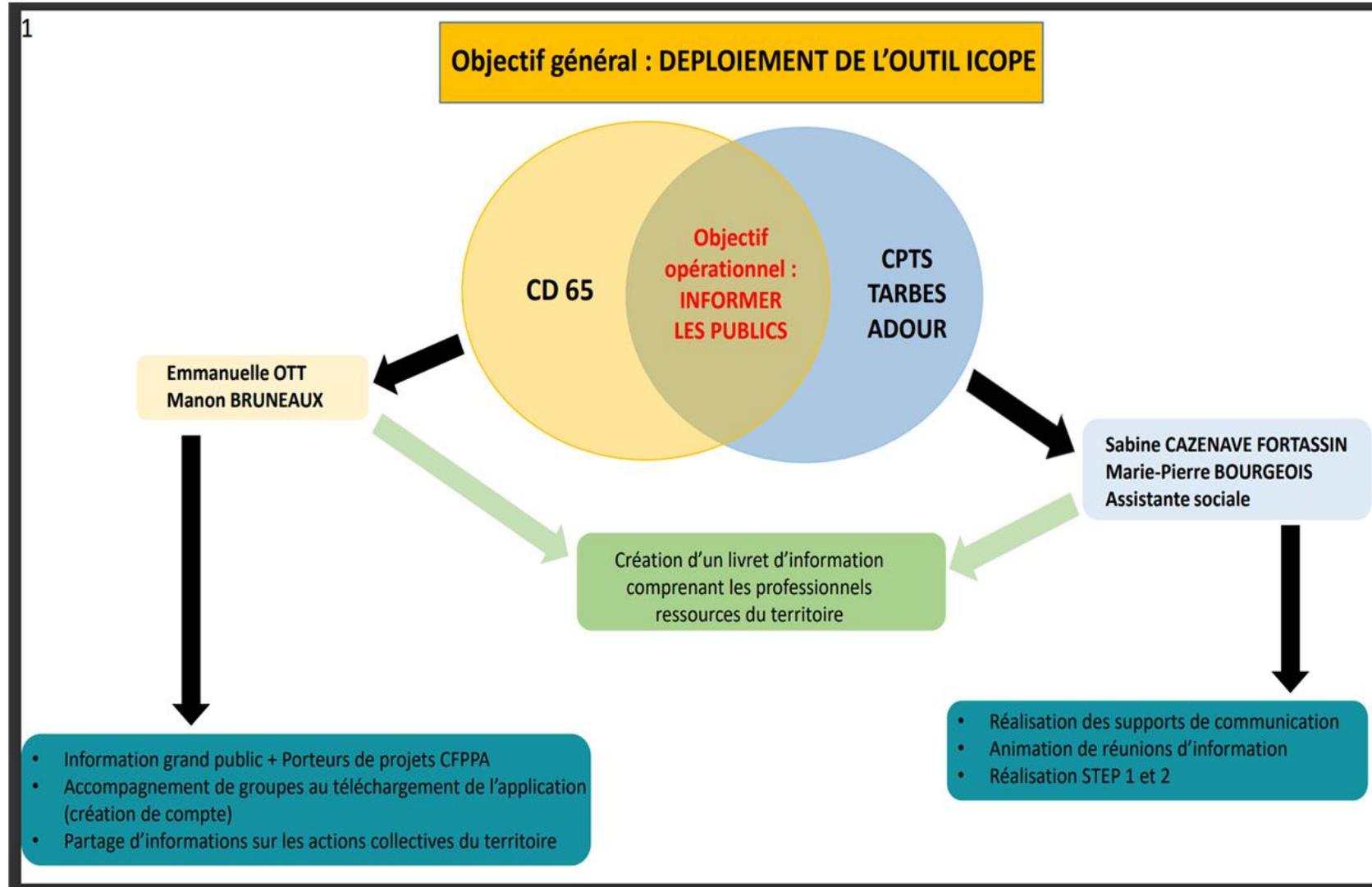
Public cible : **les GIR 5 et 6 et les GIR 4 les plus robustes** (sans troubles cognitifs et sans trop de difficultés à se déplacer)

Durée : jusque fin 2024

Degré de perte d'autonomie - GIR

Gir 4	- Demandeur n'assumant pas seul ses transferts mais qui, une fois levé, peut se déplacer à l'intérieur de son logement, et qui a besoin d'aides pour la toilette et l'habillage - Ou demandeur n'ayant pas de problèmes locomoteurs mais qui doit être aidé pour les soins corporels et les repas
Gir 5	Demandeur ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage
Gir 6	Demandeur encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante

COOPERATION CD 65/CPTS TARBES ADOUR



GRILLE AGGIR : AUTONOMIE GÉRONTOLOGIE GROUPE ISO RESSOURCES

La grille nationale Aggir permet de mesurer le degré de perte d'autonomie du demandeur de l'Allocation personnalisée d'autonomie.

Elle sert à déterminer si le demandeur a droit à l'Apa et, s'il y a effectivement droit, le niveau d'aides dont il a besoin. Les degrés de perte d'autonomie sont classés en 6 Gir Groupe iso-ressources.

À chaque Gir correspond un niveau de besoins d'aides pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.

<u>Gir</u>	Degrés de dépendance
Gir 1	Demandeur confiné au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont gravement altérées et qui nécessite une présence indispensable et continue d'intervenants
Gir 2	- Demandeur confiné au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et dont l'état exige une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante - Ou demandeur dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui est capable de se déplacer et qui nécessite une surveillance permanente
Gir 3	Demandeur ayant conservé son autonomie mentale, partiellement son autonomie locomotrice, mais qui a besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'une aide pour les soins corporels
Gir 4	- Demandeur n'assumant pas seul ses transferts mais qui, une fois levé, peut se déplacer à l'intérieur de son logement, et qui a besoin d'aides pour la toilette et l'habillage - Ou demandeur n'ayant pas de problèmes locomoteurs mais qui doit être aidé pour les soins corporels et les repas
Gir 5	Demandeur ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage
Gir 6	Demandeur encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante